

Mazerolles le Salin 30 mai 2019

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ

Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées

14 rue Saint Dominique 75700 PARIS 07 SP

Madame la Ministre,

Le 8 juin vous présiderez avec dignité les cérémonies officielles en hommage aux combattants de la Guerre d'Indochine.

Je serai pour ma part, le 13 juin au pied de la stèle où le nom de mon Père est inscrit, à Besançon .

Je fais appel à vous Madame la Ministre, à votre sens de l'Honneur et de l'Équité !

Léon Aubry, mon Père, a servi la France dès son plus jeune âge !

Il avait 18 ans lorsqu'il s'est engagé dans le cadre de la seconde guerre mondiale. Il est en campagne en Allemagne , puis dans différentes affectations.

Le 6 décembre 1945, il rejoint l'Indochine puis le Tonkin.

En octobre 1946, il doit être rapatrié à Saïgon et hospitalisé durant 3 mois, ayant contracté une sévère tuberculose, comme beaucoup de ses camarades qui ont connu l'enfer des combats dans ces lieux !

Ce sera un rapatriement sanitaire à Marseille pendant huit mois, puis il sera dirigé sur Dijon et Besançon au plus près de sa famille. Il décédera le 22 juillet 1956, n'ayant jamais pu vaincre ce fléau qu'était la tuberculose à cette période.

Pupille de la Nation, je suis.....certes, mais que suis-je en réalité si ce n'est l'orphelin d'un soldat qui a voulu défendre sa Patrie et je souffre.....

Une enfance où la douleur , la souffrance liée à celle de notre Mère , de voir ce Père sans cesse alité et absent du foyer, et désormais la souffrance infligée par les réponses technocratiques et inhumaines , car paradoxalement s'il est inscrit sur le Monument aux Morts, ce valeureux soldat n'est pas reconnu « Mort pour la France »

On dit que son affection a été admise au bénéfice de la présomption !

Un arrêté interministériel de pension militaire d'invalidité allouant une pension à ma Mère porte la mention :

**Origine par preuve : maladie contractée en service constatée le 2 novembre 1946 !!!!!!!!**

Il s'agit bien là , Madame la Ministre, d'une clause de reconnaissance de « Mort pour la France » qui doit figurer sur son acte de décès !

Et pourtant, cela est refusé par le Service de l'ONAC VG à Caen que j'ai saisi à maintes reprises.

Je tiens à disposition des certificats médicaux !

Je livre ce combat pour sa mémoire, lui qui a tant donné pour la Patrie.

Au vu de ses états de service, je me pose toujours cette question » mais pour qui est il mort, s'il n'est pas mort pour la France ? »

Fasse que ce 8 juin 2019 soit enfin le jour de la reconnaissance pour la mémoire de Léon AUBRY, grâce à votre sens de la Justice .

Je vous présente mon profond respect.

Michel AUBRY

1 grande rue 25170 Mazerolles le Salin